MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale

Décision n° 70325 du 8 novembre 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général

des organismes centraux – branche « administrative et technique » NOR : INTJ2128949S

Le commandant du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense :

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14533 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032386S);

Vu la décision n° 14791 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032319S) ;

Vu la décision n° 35133 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032362S);

Vu la décision n° 43318 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032315S);

Vu la décision n° 58467 du 2 décembre 2020 (NOR: INTJ2032346S);

Vu la décision n° 80373 du 2 décembre 2020 (NOR: INTJ2032377S);

Vu la décision n° 54067 du 21 décembre 2020 (NOR: INTJ2036281S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1^{er} décembre 2021 :

Frété Sabine NIGEND: 148 719 Perez Olivier NIGEND: 174 395

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2021 :

LecacheurLaurentNIGEND : 142 754BriceSébastienNIGEND : 148 852

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2021 :

Chaussey	Bruno	NIGEND :	149 994
Renoux	Didier	NIGEND:	144 725
Decodts	Eric	NIGEND:	162 787
Pueyo	Vincent	NIGEND :	351 676

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2021 :

Rabiniaux	Franck	NIGEND:	163 550
Mathieu	Eric	NIGEND:	152 358
Lenfant	Stéphane	NIGEND:	151 807
Combat	Steven	NIGEND:	352 027
Navarro	Laurent	NIGEND:	237 842
Moysan	Hélène	NIGEND:	370 876

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 8 novembre 2021.

Par ordre :
Le colonel,
commandant en second du soutien opérationnel
de la gendarmerie nationale,
C. Dudognon